

# Appel à candidatures pour le recrutement de trois Masters lors la mise en œuvre du projet RESSAC

## Titre du projet de recherche :

Intensification agro-écologique des systèmes d'agriculture itinérante pour la promotion de la sécurité alimentaire dans les zones forestières périurbaines de la province de la Tshopo en RDC

## 1. Contexte et justification

Cet appel à candidatures s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre du projet «Intensification agro écologique des systèmes d'agriculture itinérante pour la promotion de la sécurité alimentaire dans les zones forestières périurbaines de la province de la Tshopo en RDC» exécuté par le consortium ULiège-ERAIFT-Enabel.

Ce projet – dont l'objectif principal est de fournir de nouvelles connaissances sur la réduction de pertes post récoltes du maïs et de riz par la valorisation d'essences forestières endémiques du territoire d'Isangi, Tshopo, RDC, s'inscrit dans le programme de soutien à la recherche appliquée en écologie et sciences sociales (RESSAC) que mettent en place le Centre de Recherche Forestière Internationale (CIFOR) et le Centre International de Recherche en Agroforesterie (ICRAF) durant la période de 2022 à 2025 ; lequel programme vise à renforcer l'impact de la recherche sur la gestion rationnelle et durable des écosystèmes forestiers en Afrique centrale.

Le présent appel lancé par l'ERAIFT dans le cadre de ce projet a pour objet de recruter trois Master qui devront appuyer le chercheur doctorant de l'ULiège en charge de l'implémentation des activités de recherche au sein du territoire d'Isangi – cet appui aux activités de recherche menées par le Doctorant étant prévues pour une durée de 6 mois, dont 4 mois sur le terrain.

## 2. Parties prenantes du projet

### 2.1. Gembloux Agro-Bio Tech (ULiège)

Le présent projet de recherche sera mis en œuvre en collaboration avec le Laboratoire de Chimie des Molécules Naturelles (LCMN) de Gembloux Agro Bio-Tech. La Faculté de Gembloux Agro-Bio Tech est une faculté reconnue internationalement pour la qualité de son enseignement et de sa recherche. Quatre masters bioingénieur sont proposés aux étudiants leur permettant ainsi de se spécialiser dans des domaines clés des sciences du vivant : les sciences et technologies de l'environnement, la gestion des forêts et des espaces naturels, les sciences agronomiques, la chimie et les bioindustries. Ces spécialisations préparent les étudiants à gérer la transition technologique, à utiliser les biotechnologies, les agromatériaux et les biocarburants, à gérer les ressources naturelles, à épurer, dépolluer, à mettre au point de nouveaux médicaments et de nouvelles formes d'aliments, etc.

Gembloux Agro-Bio Tech organise également, en collaboration avec d'autres facultés de l'Université de Liège et institutions partenaires, une formation complète d'architecte

paysagiste, un master en agroécologie, un master en management de l'innovation et de la conception des aliments et un master de spécialisation en production intégrée et préservation des ressources naturelles en milieu urbain et péri-urbain. La place privilégiée de Gembloux Agro-Bio Tech au croisement de la recherche et du développement, au cœur des questions d'intérêt international et sociétal, la désigne comme un acteur incontournable du développement durable. Des informations complémentaires sont disponibles sur [https://www.gembloux.uliege.be/cms/c\\_4183852/fr/gembloux-mission](https://www.gembloux.uliege.be/cms/c_4183852/fr/gembloux-mission)

## 2.2. ERAIFT

Cette École Régionale créée le 10 avril 1999, est fondée autour du projet sur l'Homme et la Biosphère de l'UNESCO (programme MAB) qui vise un développement humain durable en harmonie avec l'environnement. Depuis 2021, l'ERAIFT jouit du statut de Centre de Catégorie 2 de l'UNESCO contribue depuis sa création au renforcement des capacités des cadres et décideurs originaires de 22 pays francophones et lusophones d'Afrique Subsaharienne et de la région de l'Océan indien en matière de gestion des aires protégées, ainsi qu'en aménagement durable des forêts et territoires tropicaux (environ 300 Masters, 21 docteurs et plus d'un millier de cadres des secteurs publics et privé formés dans le domaine « forêt-environnement »). Sa gouvernance est internationale et repose sur les organes suivants : (1) *la Conférence des Etats membres*, (2) *le Conseil d'Administration*, (3) *le Conseil Académique et à la Recherche (CAR)* et (4) *la Direction* qui confèrent à l'École une gouvernance indépendante assurant une viabilité institutionnelle. Par ailleurs, en vue de son fonctionnement harmonieux, plusieurs accords de collaboration ont été conclus au niveau national, régional et international avec divers partenaires techniques et financiers. Des informations complémentaires sur l'ERAIFT sont disponibles sur son site web : [www.eraift-rdc.org](http://www.eraift-rdc.org)

## 2.3. Enabel

Enabel est le partenaire clé du gouvernement belge pour la mise en œuvre de sa politique de développement international. En tant qu'acteur important des Affaires étrangères belges, Enabel joue un rôle actif dans l'intégration de différents instruments belges. L'approche distincte adoptée par Enabel en fait un partenaire privilégié des gouvernements, des institutions et de la société civile des pays partenaires. Ses avantages comparatifs résident dans sa flexibilité, sa neutralité, son réseau, son expertise locale, son impact centré sur la personne, son innovation et sa capacité à faire le lien entre les actions entreprises aux niveaux local, national et international. Enabel a évolué avec succès du système traditionnel d'aide au développement et du paradigme Nord-Sud vers un nouveau paradigme recherchant pro activement de nouveaux modèles de financement qui ne se limitent pas uniquement aux subsides. En plus des donateurs traditionnels, l'agence compte parmi ses clients, des gouvernements de pays partenaires, des entreprises privées et de grandes fondations. Enabel a développé une expertise mondialement reconnue et offre des solutions et un appui orientés clients pour répondre aux grands défis rencontrés par l'Afrique, l'Europe et le Moyen-Orient dans 5 domaines, à savoir : la paix et la sécurité, le changement climatique, les inégalités économiques et sociales, la mobilité humaine et l'urbanisation. [www.enabel.be/fr/nos-actions/](http://www.enabel.be/fr/nos-actions/)

### 3. Profils des candidats Masters et éléments du dossier

Le(la) candidat.e à la bourse complémentaire de recherche de terrain devra remplir les conditions (et présenter les documents) suivant(e)s :

-Être originaire d'un des pays d'Afrique subsaharienne,

-Être détenteur d'un diplôme de Master (Bac + 7) ou être étudiant boursier (Bac + 5) dans les domaines suivants : sciences naturelles ou environnementales, gestion des ressources naturelles, sciences agronomiques, sciences économiques ou sociales (en mettant l'accent sur l'agriculture, la foresterie ou l'environnement ou dans des domaines connexes), et démontrer d'une expérience significative de recherche sur terrain,

-Rédiger une lettre de motivation en français (2 pages max) en mettant en évidence ses principales motivations à participer à ce projet,

-Rédiger un résumé de son **CV** reprenant essentiellement : le cursus académique (**diplômes** à l'appui), son expérience professionnelle, les **contacts** de 3 personnes de **référence**, et les diverses **attestations** habituellement demandées (naissance, aptitude physique, nationalité, bonne vie et moeurs ou équivalentes),

-Rédiger un **protocole de recherche**, selon une approche systémique (càd une approche multidisciplinaire, intersectorielle, participative, globale et intégrée) ; et suivant une logique scientifique (objectifs et questions de recherche clairement définies, revue critique de la documentation scientifique),

-Présenter un planning cohérent d'activités sur 6 mois et les résultats attendus,

-Avoir une bonne maîtrise du français; la connaissance de l'anglais et d'une langue locale (lingala, swahili, lokele, topoke,...) étant un atout ;

-Démontrer ses aptitudes en insertion sociale au sein des communautés locales sur le terrain et ses capacités pour assurer les facilités administratives et logistiques dans un environnement du type forestier ;

-Avoir de bonnes aptitudes en communication et un sens élevé d'organisation, d'autonomie, du **respect des délais** ;

-Bonne connaissance des logiciels d'analyse statistique pertinents et d'autres outils de cartographie et d'enquête ;

-Capacité de rédiger des rapports scientifiques et financiers suivant des normes de référence,

-Accepter de vivre à la maison d'hôtes de l'ERAIFT ou dans les différentes Guest-House du territoire d'Isangi et à Kisangani.

## 4. Activités

### 4.1. Activités de recherche

Afin de remédier de manière durable à la problématique des pertes post-récolte dans la province de la Tshopo, il est attendu de la part des masters de considérer les premières avancées significatives du projet lors de la période 2023-2024 :

- Le riz et le maïs ont été identifiés comme étant des cultures subissant des pertes quantitatives mais surtout qualitative lors du stockages sur le territoire d'Isangi
- Les dégâts sont causés principalement par l'infestation d'insectes ravageurs ainsi que par des infections fongiques, les principaux insectes identifiés sont les charançons du maïs et du riz.
- Le savoir endogène récolté lors de descentes de terrain a permis d'identifier les répulsifs potentiellement actifs contre ces ravageurs en question : les écorces de *Scorodophleous zenkerii* ainsi que les gousses de *Tetrapleura tetraptera*.

Sur base de ces éléments, les masters seront en appui au chercheur doctorant de l'ULiège dont la mission portera sur la mise au point d'un mode d'utilisation d'espèces végétales répulsives endogènes contre les ravageurs du riz et du maïs, et cela dans des conditions expérimentales réalistes et grandeur nature. Dans ce contexte, il est attendu des masters :

- De mettre au point et mettre sur pied un dispositif de stockage de grains de maïs et de riz paddy
- De tester l'efficacité des différents répulsifs naturels proposés par les premiers résultats de la recherche
- De valider les modalités les plus efficaces tout en proposant un processus d'implémentation prenant en compte les pratiques agronomiques déjà en place sur le terrain ainsi que la disponibilité sur le territoire d'Isangi des différents ressources naturelles à potentiel répulsif

## 5. Livrables

- Rapports quinzomadaires reprenant succinctement les activités réalisées, les principales observations, les prochains objectifs à atteindre et enfin les dépenses de la période rapportée.
- Rapport technique de mi-parcours présentant exhaustivement le contexte, la méthode, les premiers résultats et discussions.
- Tous les justificatifs des dépenses encourues
- Publication d'au moins un article en collaboration avec l'équipe d'encadrement ERAIFT, ULiège ainsi les Co-apprenants master ERAIFT du présent projet.

## 6. Budgétisation de la bourse de recherche

La somme maximale allouée par apprenant est de 18.200€ repartie de la manière ci-après :

#	Rubrique	Unités	C.U.	C.T.	Notes
1	Voyage Kinshasa-Kisangani-Kinshasa	1x A/R	500	500	Billets et frais accessoires de voyage entre Kinshasa et Kisangani
2	Logement à Kisangani et sur le territoire d'Isangi	120 Nuitées	43,75	5250	Nuitées reparties sur les 4 mois de terrain prévus à Kis et sur le territoire d'Isangi
3	Gratification de stage	Provisions mensuelles	300	1800	Payements bancaires mensuelles
4	Frais de déplacement local	Flatrate	/	1250	Prise en charge des déplacements sur le territoire d'Isangi et Kisangani
4b	Frais de communication/ Internet	Flagrante	200	200	Achats de crédits de télécoms
4c	Assurance maladie		100	600	Aux conditions ERAIFT
5	Frais de recherche sur le terrain	Flatrate	/	5100	Commande et location de matériel sur place ou livré par un fournisseur ; paiement de travailleurs journaliers ou autres services associés directement à la recherche tel que décrit au point 4
6	Voyage et Accompagnement par encadrement ERAIFT	A/R & Nuitées & Perdiems		2500	Prise en charge de tous les frais, perdiems inclus, des professeurs de l'ERAIFT lors de leur accompagnement des étudiants sur le terrain
7	Frais de Publications	Flatrate	/	1000	Prise en charge des frais de publications découlant directement de la présente recherche.
			<b>Total</b>	<b>18.200</b>	

Chaque dépense, dans le cadre de ce projet devra au préalable être validée par l'administration de l'ERAIFT, puis justifiée par des pièces comptables originales conformes aux procédures de l'ERAIFT, du CIFOR et de l'UE.

## 7. Transmission du dossier et date butoir

Le dossier compressé sera transmis par courriel, de préférence sous forme d'un lien, uniquement aux adresses suivantes :

Destinataire : **Baudouin MICHEL**, Directeur de l'ERAIFT et Président du Conseil Académique et à la Recherche (CAR) à l'adresse suivante : [info@eraift-rdc.org](mailto:info@eraift-rdc.org) ; avec copies à **Hervé MISHIDI** : [h.mishidi@eraift-rdc.org](mailto:h.mishidi@eraift-rdc.org); **Papy NSEVOLO** : [p.nsevolo@eraift-rdc.org](mailto:p.nsevolo@eraift-rdc.org) ; **Marie-Laure FAUCONNIER** [marie-laure.fauconnier@uliege.be](mailto:marie-laure.fauconnier@uliege.be) ; Jeremy BERDY [j.berdy@uliege.be](mailto:j.berdy@uliege.be)

Objet : **Candidature à une bourse pour Master en appui au projet « RESSAC ULIÈGE-ERAIFT-ENABEL ».**

Taille maximale du fichier : **10 Mo**

Echéance pour le dépôt du dossier : **Lundi 01/08/2024 à 12 heures (Kinshasa Time).**

Seuls les dossiers complets et transmis dans le délai seront examinés par une équipe mixte des évaluateurs constituée des membres du Conseil Académique et à la Recherche (CAR) de l'ERAIFT, de l'ULiège, et sous la présidence du Directeur de l'ERAIFT et Président du CAR. Enfin, trois candidats seront retenues et notifiés. A compétences égales, les candidatures féminines seront privilégiées.

**Fait à Kinshasa, le 08/06/2024**  
**Le Directeur de l'ERAIFT**  
**Baudouin MICHEL**